

ADDITIF A L'ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 16 juin 2020 à 20 heures

Au Centre Camille Claus

Mesdames et Messieurs les adjoint(e)s,
Mesdames et Messieurs les Conseillers (ères),

Suite à mon envoi du mardi 9 juin, je vous adresse l'additif à l'ordre du jour du Conseil municipal, concernant les quatre points suivants :

1. Décisions du Maire n°03/2020 à n°14/2020 prises au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – **M. le Maire**
2. Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) – **M. le Maire**
3. Extension de l'école maternelle « La Clé des Champs » en vue de créer deux salles de classe supplémentaires : Autorisation donnée à M. le Maire de déposer et signer le permis de construire, de réaliser les travaux et de demander des subventions – **Mme STEVAUX**
4. Composition et désignation des membres du jury de concours restreint de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'extension de l'école maternelle « La Clé des Champs », en vue de créer deux salles de classe supplémentaires – **M. le Maire**

Ces quatre notes, en format papier, vous seront distribuées sur table, lors du Conseil.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les adjoint(e)s, Mesdames et Messieurs les Conseillers (ères), l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Yves SUBLON.